

Mobilisation des Ressources de Financement des Infrastructures Socio-Communautaires dans la Commune de Ketou (Sud-Est du Benin)

Rufin H.SAGBOHAN¹, Soulaemann A. P. LIGALI², Sylvain VISSOH³, Expédit W.VISSIN⁴

^{1,3,4} Laboratoire Pierre PAGNEY, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement (LACEEDE) UAC, Bénin

² Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR)/UAC, Bénin



Résumé – Depuis l'avènement de la décentralisation au Bénin, la mobilisation des ressources de financement des infrastructures sociocommunautaires incombe désormais aux autorités locales avec l'appui des populations. L'objectif de cette étude vise à contribuer à une meilleure connaissance des stratégies de mobilisation des ressources de financement des infrastructures sociocommunautaires dans la Commune de Kétou.

L'approche méthodologique est basée sur la collecte des données, leur traitement manuel et statistique et l'analyse des résultats grâce au modèle SWOT. Les enquêtes sont faites à partir de 224 ménages, autorités locales et personnes ressources.

Dans la Commune de Kétou, comme pour la plupart des Communes du Bénin, il existe deux types de ressources qui sont mobilisées pour la réalisation des infrastructures sociocommunautaires. Les ressources internes (recouvrement des impôts et les taxes diverses) et les ressources externes (subventions de l'Etat Béninois et des organismes tels que la GIZ et la Mairie de Vauréal. Ainsi, de 2009 à 2015 sur une prévision de 4 296 931 545 FCFA, la Commune a réalisé une recette interne de 3 463 166 743 FCFA soit un taux de réalisation de 80,59 %. Cependant les autorités locales rencontrent souvent des difficultés dans la mobilisation des ressources. Ces difficultés sont liées surtout à l'incivisme fiscal des populations, la mauvaise conception de l'état par les populations. A cet effet, 43 % des autorités locales interrogées affirment que l'incivisme des populations est la principale raison qui justifie la faible participation des populations au financement communautaire, 37 % ont la mauvaise conception de l'Etat. Car, la population ignore le sens réel de l'Etat, ce qui se traduit par le fait qu'elle pense que le développement incombe exclusivement à l'Etat. Les populations considèrent donc les autorités locales comme les seules responsables de la question de développement et par conséquent, n'accompagnent pas ces dernières.

Mots clés – Kétou, Décentralisation, Infrastructures Sociocommunautaires, Développement Local, Mobilisation De Ressources.

Abstract – Since the advent of decentralization in Benin, the mobilization of funding resources for socio-community infrastructures has become the responsibility of local authorities with the support of the population. The objective of this study is to contribute to a better knowledge of strategies for mobilizing resources for financing socio-community infrastructures in the Kétou Commune.

The methodological approach is based on the collection of data, their manual and statistical processing and the analysis of results using the SWOT model. Surveys are made from 224 households, local authorities and resource persons.

In the commune of Kétou, as for most communes of Benin, there are two types of resources that are mobilized for the realization of socio-community infrastructures. Internal resources (collection of taxes and various taxes) and external resources (subsidies from the Beninese State and organizations such as GIZ and the city of Vauréal, from 2009 to 2015 on a forecast of 4,296,931,545 FCFA, the municipality has achieved an internal revenue of 3 463 166 743 FCFA is an implementation rate of 80.59% However local authorities often encounter difficulties in the mobilization of resources. These difficulties are mainly related to tax incivism populations, the poor conception of the state by the population. To this end, 43% of local authorities interviewed said that the incivism of the population is the main reason justifying the low participation of the population in Community funding, 37% have the bad idea of the state, because the population does not know the real meaning of the state, which means that it thinks that development is the exclusive responsibility of the state. The people therefore consider the local authorities as the only ones responsible for the development issue and therefore do not accompany the latter.

Keywords – Ketou, decentralization, socio-community infrastructure, local development, resource mobilization

I. INTRODUCTION

Au cours des dix dernières années, la croissance économique a enregistré un rebond extraordinaire sur le continent. De nombreux pays africains figurent au rang des pays qui affichent des taux de croissance les plus élevés au monde et leur vitalité ne semble pas souffrir de l'incertitude persistante qui plane aujourd'hui sur l'économie mondiale. Grâce à ce dynamisme retrouvé, la diminution très attendue de la pauvreté s'est amorcée dans la région, qui envisage désormais l'avenir avec un regain d'optimisme [1]. L'observation de la carte d'invitation de l'Afrique subsaharienne revête une dimension particulière, du fait notamment des difficultés de développement. En effet, les données politico-historiques, la défaillance des Etats, la crise économique des années 1980 et les Plans d'ajustement structurel ont pesé et continuent de peser très lourdement sur les possibilités de développement en Afrique subsaharienne [2].

Au Bénin, la loi n°97-029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des Communes en République du Bénin, permet à toutes les Communes de gérer elles-mêmes les ressources dont elles disposent. A cet effet, bon nombre de Communes s'intéressent particulièrement à leurs marchés, car ils jouent un rôle capital dans la mobilisation des ressources financières pour le bien-être de leurs populations [3]. En effet, d'autres secteurs tels que les boutiques, les artisans, le foncier bâti et non bâti, le transport contribuent également à la mobilisation des ressources dans les collectivités locale [4]. Ainsi donc, comme toutes les Communes du Bénin, celle de Kétou, située au sud-est du Bénin, dans le Département du Plateau dispose aussi divers secteurs d'activités économiques lui permettant de mobiliser ses ressources internes pour le financement des infrastructures sociocommunautaires pour le bien-être de ses populations. Quelles sont les stratégies de mobilisation des ressources dans la Commune de Kétou ? Quels sont les types de ressources financières disponibles dans la Commune ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les autorités locales de la Commune de Kétou dans la mobilisation des ressources indispensable à son développement ?

II. PRÉSENTATION DU MILIEU D'ÉTUDE

Située à l'extrême nord du département du Plateau, la Commune de Kétou est localisée entre 7°10' et 7°41'17'' de latitude nord et entre 2°24' 24'' et 2° 47' 40'' de longitude est. La commune est limitée au nord par la Commune de Savè, au Sud par la Commune de Pobè, au Sud-ouest par la Commune d'Adja-Ouèrè, à l'ouest par les Communes de

Ouinhi et de Zangnanado et à l'Est par la République Fédérale du Nigeria (Figure 1).

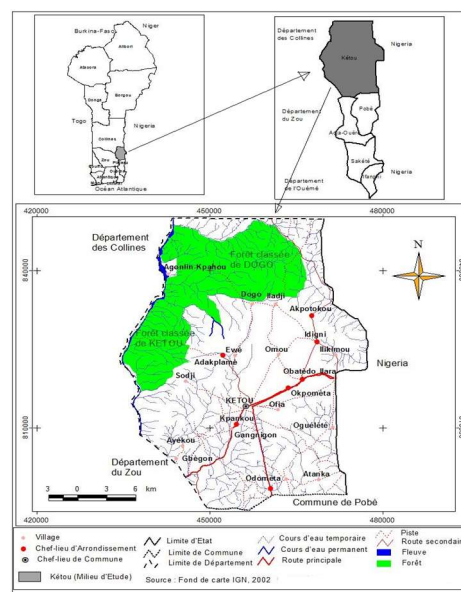


Figure 1 : Situations géographique et administrative de la Commune de Kétou

III. DONNEES ET METHODE

L'approche méthodologique adoptée s'est basée sur la recherche documentaire et les travaux de terrain, le traitement des données recueillies sur le terrain et l'analyse des résultats.

3.1 Données utilisées

La recherche est à la fois de type qualitative et quantitative. Au regard de ses objectifs, plusieurs types de données sont utilisées à savoir:

- Données relatives à la démographie issues des statistiques de l'INSAE qui ont permis d'apprécier l'évolution de la population de 1979 à 2013 ;
- Données relatives aux infrastructures sociocommunautaires réalisées dans la Commune de Kétou, obtenues à la direction des services techniques de la mairie et grâce aux travaux de terrain ;
- Données relatives aux stratégies de mobilisation des ressources financières grâce aux travaux de terrains ;
- Données relatives au recouvrement en impôts et autres taxes disponibles au service des Affaires

Economiques et Financières de la mairie de Kétou et à la direction des Impôts.

3.2. Techniques de collecte des données

Les techniques de collecte de données retenues sont la recherche documentaire et les travaux de terrain.

➤ Recherche documentaire

La recherche documentaire est indispensable à la collecte des données [2]. Dans le cas d'espèce, elle a consisté à visiter les centres de documentation et à explorer les sites internet de référence sur la thématique relative à la mobilisation des ressources de financement des infrastructures sociocommunautaires pour la consultation de quelques ouvrages généraux et spécifiques, des mémoires, des revues et articles traitant de la question. Les informations issues de la recherche documentaire ont permis de faire le point des avancées sur les stratégies de mobilisation des ressources financières et d'alimenter la discussion.

La phase de terrain marque la présence effective dans la Commune de Kétou pour la collecte des données. Elle se décompose en plusieurs étapes :

➤ Pré-enquête

La pré-enquête est une étape cruciale de la collecte des données de terrain ; elle permet de situer l'objet d'étude dans un contexte global et de formuler des hypothèses générales [5]. Elle a été indispensable à la présente recherche car elle a permis de faire la connaissance du milieu de recherche avant de procéder à la collecte proprement dite des données.

➤ Enquête de terrain

Cette phase marque la présence effective sur le terrain de recherche. L'enquête de terrain a rigoureusement été menée dans les six (06) arrondissements que compte la Commune de Kétou. Ils sont retenus dans le cadre de l'administration du questionnaire et de la réalisation des interviews. Les critères du choix des personnes qui sont enquêtées se présentent comme suit :

- être chef de ménage ou son représentant car la contribution des populations est levée par ménage ;
- avoir au moins 18 ans pour la pertinence du raisonnement ;
- avoir vécu dans la localité pendant au moins les cinq dernières années pour mieux apprécier les réalités du milieu ;
- avoir une bonne connaissance des différentes réalisations observées dans l'un des arrondissements de la Commune depuis l'avènement de la décentralisation.

La taille de l'échantillon initial a été déterminée par la formule de Beaud et Marien :

$$n = \frac{N \times 400}{N + 40} \text{ Avec : } n, \text{ la taille de l'échantillon initial ;}$$

N, l'effectif total des ménages des arrondissements de la Commune (28059).

Ainsi, $n = \frac{28059 \times 400}{28059 + 400} = 394$ ménages. Cette taille étant importante, un taux de réduction de 50 % lui a été affecté pour obtenir l'échantillon final.

Au total, la taille de l'échantillon est cent quatre-vingt-dix-sept (197) ménages répartis dans les six (06) arrondissements que compte la Commune et parcourus. En plus de cette cible, les interviews sont orientées vers 10 autorités locales, 17 personnes ressources, sages et notables.

IV. MÉTHODES

4.1. Outils, matériels et techniques de collecte des données de terrain

Les outils et matériels de collecte des données sont entre autres la grille d'observation, le guide d'entretien, le questionnaire et un appareil photo numérique. Ces outils ont permis de collecter des informations à partir des techniques appropriées notamment :

- de l'enquête par questionnaire qui a permis de faire des investigations en milieu réel ;
- des observations directes et participatives qui sont effectuées pour appréhender les infrastructures sociocommunautaires réalisées dans la Commune ;
- l'entretien est réalisé au moyen d'un guide d'entretien avec autorités locales et aux personnes en charge de la gestion ressources naturelles d'une part, du foncier et de l'urbanisme d'autre part, dans le secteur de recherche ;
- de la Méthode Active de Recherche Participative (MARPP), pour une meilleure connaissance des obstacles liés à la mobilisation des populations autour des projets de développement tels que les infrastructures sociocommunautaires.

4.2 Traitement des données et analyse des résultats

Les questionnaires ont fait l'objet d'un dépouillement manuel. Ainsi les données qualitatives, issues des enquêtes de terrain, ont été saisies à l'aide du logiciel Word 2010. Les réponses obtenues par rapport à chaque question ont été classées par catégories. Ensuite, les différentes catégories de réponses ont été insérées dans le tableur Excel 2010 pour le calcul des proportions et la réalisation des graphiques et

tableaux. Il a été procédé également au traitement statistique des données pour apprécier le degré de signification des faits étudiés. A cet effet, des formules statistiques ont été mises à contribution.

➤ **Taux de couverture des infrastructures socio-communautaires**

Les taux de couverture sont calculés à partir de la formule :

$T = N/P$ (Mission de la décentralisation) ; où **N** est le nombre d'infrastructures, **P** la population de la localité considérée et **T** le taux de couverture.

➤ **Taux de recouvrement des taxes**

Les taux de recouvrement des taxes sont calculés suivant la formule suivante :

$T = E/R \times 100$ [6] ; avec **T** le taux de recouvrement, **E** le montant total des taxes émises et **R** le montant total des taxes recouvrées.

➤ **Fréquence**

La formule de la fréquence a été utilisée pour déterminer la proportion des différentes difficultés liées au financement des infrastructures sociocommunautaires. Cette formule se présente comme suit : $F = \frac{n}{N} \times 100$

La démarche d'analyse des résultats est inscrite dans la logique du modèle SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). La recherche est axée sur les facteurs internes et externes qui influent la mobilisation des ressources pour le financement des infrastructures sociocommunautaires dans la Commune de Kétou.

V. RÉSULTATS

5.1 Stratégies de mobilisation des ressources financières dans la Commune de Kétou

Dans la Commune de Kétou, deux types de ressources financières sont mobilisées. Il s'agit en autres des ressources internes (recettes de la mairie dans divers secteur d'activité) et les ressources externes (Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) et l'apport des Partenaires Techniques et Financiers de la Commune de Kétou.

5.1.1 Mobilisation des ressources internes

La mobilisation des ressources nécessaires au développement de la Commune demeure une préoccupation pour les collectivités locales depuis l'ère de la décentralisation. Elle se fait avec le concours des populations locales. Ces dernières payent les taxes locales, les cotisations

diverses ou autres souscriptions fiscales. Pour réussir les opérations de collecte des fonds, les élus locaux organisent des réunions de sensibilisation des populations locales. Ils organisent aussi des sensibilisations via la radio rurale à travers des émissions spécialisées. Ainsi, les ressources sont mobilisées dans divers secteurs.

✓ Secteur du transport

Le secteur du transport est très développé dans la Commune de Kétou à cause de sa position géographique avec le grand voisin de l'est (Nigeria). Ce secteur joue un rôle déterminant dans le développement de la Commune en témoigne les gares routières et parcs auto installés. Le partenariat entre les autorités locales et les différents syndicats des transporteurs favorise la mobilisation des ressources dans le secteur. En effet, la mairie par le biais de la Recette-Perception émet des titres de recettes (tickets) qu'elle confie aux responsables syndicaux qui se chargent de les faire payer par les conducteurs et transporteurs. Ainsi, les syndicats perçoivent les taxes pour le compte de la mairie auprès de laquelle ils rendent compte à partir des tickets mis à leur disposition. Au total, trois sortes de tickets sont utilisées. Il s'agit des tickets de tour, de stationnement et de chargement.

✓ Secteur marchand

Les marchés contribuent à la mobilisation des ressources financières de la commune à travers les droits de place et les taxes. La forme de gestion des infrastructures marchandes (boutiques, hangars, magasins de stockage, etc.) mise en place dans la commune est la régie directe. La mairie envoie directement les agents pour la collecte des taxes et loyers. Dans les marchés de la Commune, les commerçants payent le prix de place les jours du marché. Ces prix varient de 100 F à 500 F. Au niveau des boutiques les occupants payent mensuellement.

✓ Gestion du foncier

La perception des taxes sur le foncier s'effectue par la recette des impôts des Communes. Deux (02) types de taxes sont perçues sur le foncier : ce sont la taxe sur le foncier bâti et celle sur le foncier non bâti. Ces deux taxes constituent, avec la taxe d'habitation et la taxe professionnelle, les principales recettes fiscales de la commune. La taxe sur le foncier non bâti varie en fonction de l'emplacement du terrain et de sa valeur vénale. Par contre, celle sur le foncier bâti dépend des éléments de confort et de la valeur locative. Ces taxes sont perçues une fois par an. Les recettes issues du

recouvrement de ces taxes sont versées à la recette-perception de la Commune et destinées aux dépenses de la mairie.

✓ Secteur de l'eau

Au Bénin, il existe en général quatre (04) modes de gestion des ressources en eau : le contrat tripartite, le contrat production-distribution, le contrat Association de consommateurs et le contrat fermier. En effet, dans la Commune de Kétou, le contrat fermier est le mode de gestion le plus utilisé. La mairie signe un contrat d'affermage directement avec un opérateur privé (fermier). Le fermier exploite les ouvrages et vend de l'eau aux populations à un prix fixé par le contrat, il assure le fonctionnement, l'entretien courant et la maintenance du système, verse au démarrage du contrat, une caution sur le compte « eau de la commune, il verse une redevance à la mairie sur le nombre du m³ produit dans le mois. Ainsi, les gestionnaires des équipements hydrauliques participent au budget communal à travers le paiement mensuel des redevances à la mairie. Ces recettes varient d'un fermier à un autre.

✓ Secteur des bars et restaurants

Le secteur des bars et restaurants contribuent aussi à la mobilisation des ressources financières de la commune à travers les droits de place et les patentes. En effet, La restauration est constituée de plusieurs sous activités économiques comme les bar-maquis, les bar-cafétéria et les gargotières de toutes sortes à partir desquelles les petites bourses assurent au quotidien leur sécurité alimentaire. Le tableau I présente l'évolution des recettes de la mairie de 2009 à 2015.

Tableau I : Evolution des prévisions et des réalisations des recettes entre 2009 et 2015

Années	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)
2009	331 810 756	248 939 519	75,02
2010	555 434 012	532 801 069	95,92
2011	581 801 288	410 830 110	70,61
2012	665 674 279	488 765 120	73,42
2013	558 442 758	558 273 758	100
2014	708 993 950	549 101 808	77,44

2015	894 774 502	674 455 359	75,37
Total	4 296 931 545	3 463 166 743	80,59

Source : SAF Mairie Kétou, 2015

Le tableau I présente l'évolution des prévisions et des réalisations des recettes internes de la mairie de Kétou entre 2009 et 2015. En effet, l'analyse du tableau montre les prévisions et les réalisations des recettes varient d'une année à une autre. Au total, de 2009 à 2015 sur une prévision de 4 296 931 545 FCFA, la Commune a réalisé une recette de 3 463 166 743 FCFA soit un taux de réalisation de 80,59 %. On remarque que les autorités locales n'arrivent pas toujours à atteindre le taux de recouvrement des recettes à 100 %. Cela traduit dans une certaine mesure les difficultés que ces autorités ont pour la mobilisation des ressources propres.

5.1.2 Mobilisation des ressources externes

Les ressources externes mobilisées par la mairie pour le financement des infrastructures sociocommunautaires sont entre autres celles provenant des Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), octroyés par le gouvernement du Bénin et l'apport des Partenaires Techniques et Financiers de la Commune de Kétou sans oublier les cotisations des associations villageoises. Les figures 2 et 3 présentent l'évolution des subventions du Fonds FADeC et l'apport financier de quelques Partenaires Techniques et Financiers de la Commune de Kétou de 2009 à 2015.

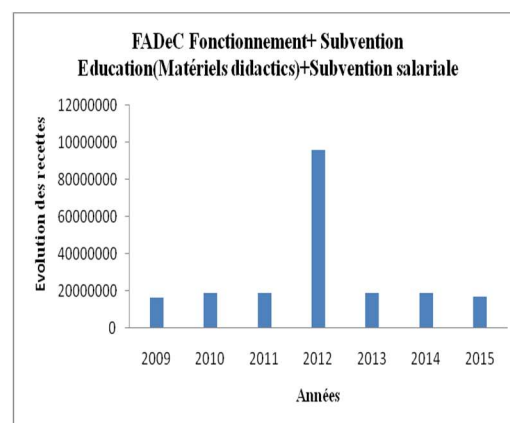


Figure 2 : Evolution des fonds FADeC

Source : SAF Mairie Kétou, 2015

La figure 2 présente l'évolution des fonds FADeC octroyés par l'Etat béninois de 2009 à 2015. En effet, l'analyse de la figure montre que les fonds octroyés par

l'ETAT à la commune de Kétou sont passés de 16 401 236 FCFA en 2009 à 19 156 500 FCFA en 2010 soit un taux d'augmentation de 16,79 %. De 19 156 500 FCFA en 2010, ils sont passés à 18 741 786 FCFA en 2011 soit un taux de diminution de 2,16 %. De 18 741 786 FCFA en 2011, ils sont passés à 95 386 486 FCFA en 2012 soit un taux d'augmentation de 408,95 %. De 95 386 486 FCFA en 2012, ils sont passés à 19 019 190 FCFA en 2013 soit un taux de diminution de 80,06 %. En 2014, la même subvention que celle de 2013 a été octroyée. De 19 019 190 FCFA en 2014, elle est passée à 17 117 271 FCFA en 2015 soit un taux de diminution de 10 %. La figure 3 met en relief l'évolution des subventions des organismes tels que la GIZ et la mairie de Vauréal de 2009 à 2015.

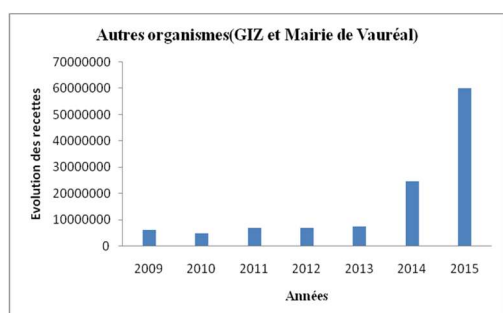


Figure 3 : Evolution des subventions de la GIZ et la Mairie de Vauréal

Source : SAF Mairie Kétou, 2015

La figure 3 présente l'évolution des aides des organismes tels que GIZ et Mairie de Vauréal de 2009 à 2015. En effet,

l'observation de la figure fait remarquer que ces aides sont passées de 6 232 808 FCFA en 2009 à 4 920 000 FCFA en 2010 soit un taux de diminution de 21,06 %. De 4 920 000 FCFA en 2010, elles sont passées à 6 964 785 FCFA en 2011 soit un taux d'augmentation de 41,56 %. De 6 964 785 FCFA en 2011, elles sont passées à 7 050 000 FCFA en 2012 soit un taux d'augmentation de 1,22 %. De 7 050 000 FCFA en 2012, elles sont passées à 7 609 850 FCFA en 2013 soit un taux de d'augmentation 7,94 %. De 7 609 850 FCFA en 2013, elles sont passées à 24 737 283 FCFA en 2014 soit un taux d'augmentation de 225,06 %. De 24 737 283 FCFA en 2014, elles sont passées à 60 000 000 FCFA en 2015 soit un taux d'augmentation de 142,54 %.

5.2 Quelques infrastructures sociocommunautaires réalisées dans la Commune de Kétou

Dans la Commune de Kétou, diverses infrastructures sociocommunautaires ont été réalisées. Il s'agit des infrastructures réalisées par l'Etat et la mairie, des Partenaires au développement et Associations de développement.

5.2.1 Infrastructures réalisées par l'Etat et la mairie

Nombreux sont les projets de développement initiés par la mairie de Kétou en collaboration avec l'Etat central. Il s'agit entre autres des infrastructures administratives, marchandes, de transport etc. La planche 1 présente quelques infrastructures mise en place par la mairie avec le concours de l'Etat central et des populations.



Planche 1: Bureau de l'arrondissement de Kétou et des hangars réalisés par la mairie avec le concours de l'Etat

Prise de vues : Sagbohan, janvier 2019

La planche 1 met en relief quelques infrastructures mise en place par la mairie avec le concours de l'Etat central. La photo 1.1 montre le bureau de l'arrondissement de Kétou nouvellement reconstruit par la mairie grâce aux concours financiers de l'Etat central à travers le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC). La photo 1.2 elle présente une infrastructure marchande (hangars au marché

Odja-Akéré du quartier *Odi-Aro*) livrée en 2016 et financée par le FADeC 2014.

5.2.2 Infrastructures réalisées par des Partenaires au développement

Les partenaires au développement exigent une contribution de la part des populations devant bénéficier des

ou tel autre projet communautaire. Par ailleurs, la corruption et les détournements courants dans les administrations font que les populations sont réticentes quand il s'agit de souscrire financièrement pour la réalisation des projets communautaires. Environ 11 % des autorités interrogées reconnaissent la chose même si elles estiment que ce n'est pas une raison pour ne pas contribuer au développement de sa localité. Il faut plutôt mettre en place un mécanisme de suivi des dépenses pour une reddition efficace des comptes. Enfin, le désintéressement des populations à la chose publique occupe 9 % des raisons de la faible participation des populations au financement communautaire. Dans le contexte actuel de la décentralisation, priorité absolue doit être accordée à la sensibilisation, à la transparence dans la gestion des affaires publiques, à la bonne gouvernance et aux réalisations concrètes, visibles pour le contribuable.

VI. DISCUSSION

Les stratégies de mobilisation des ressources dans la Commune de Kétou sont de deux ordres. Il s'agit des ressources internes (des secteurs économiques tels que les secteurs marchand, de transport, des bars et restaurants.) et les ressources externes (des PTFs, des Associations de développement). Les ressources internes sont mobilisées à travers les taxes et impôts que payent les populations de la Commune dans chaque secteur d'activité. C'est le cas dans la quasi-totalité des Communes du Bénin dans lesquels les marchés contribuent à la mobilisation des ressources financières à travers les droits de place et les taxes [4], [7] et [8]. Il en est aussi de même pour [9], pour qui les secteurs tels que le transport, la gestion du foncier, la location des espaces publics pour des cérémonies et les marchés sont autant de secteurs économiques pourvoyeurs des ressources financières aux collectivités locales. Ces différentes ressources mobilisées par les collectivités locales contribuent un tant soit peu à la réalisation des infrastructures sociocommunautaires.

Cependant, les collectivités locales rencontrent souvent des difficultés dans la mobilisation des ressources. Ces difficultés sont liées surtout à l'incivisme fiscal des populations, la mauvaise conception de l'état par les populations. En effet, ces dernières se disent que les autorités locales sont les seules responsables de la question de développement et par conséquent, n'accompagnent pas ces dernières à travers les taxes et autres impôts à payer. Ces résultats sont corroborés par [4] qui fait remarquer que les comités installés dans certaines Communes du plateau n'arrivent plus à mobiliser, depuis l'avènement de la décentralisation, la totalité des ressources pour contribuer au financement des initiatives locales. Les populations estiment

qu'à l'ère de la décentralisation seules la mairie et l'Etat feront face aux questions du développement. L'ignorance des populations de l'impact des recettes fiscales dans le développement de leur localité, la corruption des autorités locales et la forte politisation de l'administration locale sont les éléments qui expliquent la faible participation des populations aux projets communautaires.

VII. CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il se dégage que la Commune de Kétou dispose de plusieurs secteurs d'activités dans lesquelles elle mobilise ses ressources de financement des infrastructures sociocommunautaires. Mais il existe d'autres secteurs économiques moins connus qui peuvent également contribuer à la mobilisation des ressources de cette commune. En effet, la connaissance des secteurs de l'économie locale qui ne sont pas taxés est nécessaire pour renforcer les stratégies actuelles de mobilisation des ressources. De nombreux secteurs de l'économie locale de la Commune de Kétou sont peu ou ne sont pas taxés, faute de moyens de connaissance de cette économie, d'outil simple de perception de taxes. Il importe pour cela que les acteurs de développement et élus locaux réalisent des études en vue de cerner toutes les articulations de l'économie de la Commune de Kétou car, elle bénéficie d'une position géographique très favorable (Frontière avec le Nigeria). Au titre des mesures d'incitation des populations, il serait juste d'utiliser une bonne partie de cet argent pour améliorer leur cadre de vie. Elles paieront d'autant plus volontiers les impôts et taxes qu'elles en verront l'utilité de façon plus concrète et tangible.

REFERENCES

- [1] PNUD, 2012, Rapport sur le développement humain en Afrique – 2012, Vers une sécurité alimentaire durable, PNUD, 190 p.
- [2] CEPED, 2006, Défis du développement en Afrique subsaharienne, L'éducation en jeu, Paris, 252 p.
- [3] AGOSSOU Lazare, 2015, Réseau des marchés dans la Commune d'Akpro-Missérété. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/ UAC, 88 p.
- [4] ZANNOU Sandé, 2014, Gouvernance locale et stratégies de développement dans les Communes du département du plateau au Sud-est du Bénin. Thèse de Doctorat Unique, EDP/UAC, 323 p.
- [5] SALES-WUILLEMIN Edith (2006). Méthodologie de l'enquête : De l'entretien au questionnaire. Bromberg, M., Trognon, A. Cours de psychologie Sociale 1, Presses Universitaires de France, pp.45-77,

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00903244/document>

- [6] INSAE, 2002. Troisième recensement Général de la Population et de l'Habitation, Février 2002, Synthèse des résultats ; Direction des Etudes Démographiques, Ministère du Plan, de la Prospective et du Développement, Cotonou (Bénin), 25p.
- [7] AGBOKAN Prosper, 2013, Réseau des marchés dans la Commune de Za-Kpota. Mémoire de maîtrise, UAC/FLASH/ DGAT, 60 p.
- [8] SINTONDI Alex, 2016, Impacts socio-économiques du marché d'Azowlissè dans le développement de la Commune d'Adjohoun, approche cartographique. Mémoire de maîtrise de géographie UAC /FLASH/ DGAT, 78 p.
- [9] GBADAMASSI Sayid, 2017, Problématique de financement participatif communautaire dans la ville de Porto-Novo. Mémoire de master en Développement Local, MIRD/IGATE/ UAC, 79 p.